

Exemple de composition d'un comité de pilotage

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE LOCAL DU SITE DU «VALLON DE L'URUGNE»

Selon l'Arrêté préfectoral n° 05-0280 du 18 février 2005 portant composition du comité de pilotage local du site du « Vallon de l'Urugne ».

En qualité de président :

Le préfet de la Lozère, ou son représentant

En qualité de représentant de l'administration et des services publics de l'Etat :

Ladirectrice régionale de l'Environnement ;
Le directeur départemental de l'Agriculture et de la forêt ;
Le chef de l'agence départementale de l'Office national des forêts ;
Le président du Centre régional de la propriété forestière...

Ou leurs représentants respectifs.

En qualité de représentant des collectivités territoriales et structures intercommunales:

Le président du Conseil général ;
Le conseiller général du canton de La Canourgue et maire de la commune de La Canourgue ;
Le maire de la commune de Banassac...

Ou leurs représentants respectifs.

En qualité de représentant des organismes socio-professionnels et associations :

Le président de la Chambre d'agriculture de la Lozère ;
Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de la Lozère ;
Le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Lozère ;
Le président du Syndicat de la propriété privée rurale de la Lozère ;
Le président de la Fédération départementale des chasseurs de la Lozère...

Ou leurs représentants respectifs.

En qualité de personnes qualifiées :

Le président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ;

Ou son représentant.

En qualité d'opérateur local :

...